

# Comment aménager vos sentiers en milieux humides

## Aménagement des sites



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

## 2.7 - Fiche technique n° 7

### mirador

#### CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Deux miradors ont été implantés sur la partie du sentier située en bordure de l'Yvette, où les sols présentent une assez bonne stabilité mais sont soumis périodiquement à l'effet des crues de la rivière.

#### OBJECTIFS DES AMENAGEMENTS

Permettre aux utilisateurs d'observer les oiseaux sans les déranger et d'avoir une vision panoramique de la zone humide, ce qui n'est pas possible depuis le sentier en raison de la densité de la végétation.

#### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Chacun des deux miradors est constitué de deux lisses de bois superposées espacées de 60cm. La plateforme d'observation a 4m<sup>2</sup> de surface et est située à 1,20m du sol, ce qui est suffisant étant donné la hauteur de la végétation et la taille du site. Un garde-fou est installé sur tous les côtés. La charge supportable au m<sup>2</sup> est de 400kg. L'ensemble des composants en bois ont été traités au cryptogyl et tous les éléments métalliques ont subi un traitement anti-corrosif.

#### MISE EN OEUVRE

L'ouvrage a été seulement posé sur le sol. Les quatre pieds sont légèrement enfoncés dans le sol.

#### Élévation du mirador

| Eléments de coût (valeur 1986) : |           |
|----------------------------------|-----------|
| Fourniture d'un mirador          | 7 450 Frs |
| Pose                             | 5 500 Frs |

|            |            |
|------------|------------|
| Coût total | 12 950 Frs |
|------------|------------|

## EVALUATION DES AMENAGEMENTS

### MISE EN OEUVRE

La mise en oeuvre : transport des matériaux et assemblage a été entièrement manuelle, en raison de la fragilité du site.

### EFFICACITE

Aucun enfoncement n'a été constaté.

### ENTRETIEN

Cet ouvrage est garanti 10 ans et ne nécessite à priori aucun entretien. Une visite de contrôle est effectuée tous les ans.

### INTEGRATION DANS LE SITE

Le choix, par les aménageurs, de mettre en place deux miradors en deux points du site au lieu d'un seul, a permis de réduire leur hauteur, chacun de ces équipements permettant d'observer une partie de la zone humide, et d'améliorer ainsi leur intégration dans le site.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB